



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 01-févr.-2018

Date de révision 28-août-2020

Numéro de révision 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Sani-Cloth AF3 Germicidal Disposable Wipe

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit SDS 0101-00

N° ID/ONU UN3082

Synonymes Aucun

Autres renseignements Liquide en vrac 4OP63801 and 4AP63801

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Utiliser comme désinfectant sur les surfaces dures et non poreuses. Lire et comprendre l'intégralité de l'étiquette avant d'utiliser. Utiliser uniquement selon les instructions sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec les instructions de l'étiquette.

Restrictions d'utilisation Pour usage professionnel et hospitalier.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

Professional Disposables International, Inc.
400 Chestnut Ridge Road
Woodcliff Lake, NJ 07677

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence PERS:
1-800-633-8253 (Domestic/Canada)
1-801-699-0667 (International)

2. Identification des dangers

Classification

Aspect Liquide incolore saturé sur une lingette.

État physique Liquide

Odeur Slight solvent odor.

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Autres renseignements

Toxicité aiguë inconnue 4.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl [(ethylphenyl) methyl] dimethyl, chlorides	68956-79-6	0.14	-	-
Benzyl-C12-18-alkyldimethyl ammonium chlorides	68391-01-5	0.14	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matières incompatibles. Ne pas entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue. Ne pas congeler ni exposer à un froid extrême pendant une longue période. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Pour les conteneurs: protéger le conteneur contre les dommages physiques. Lorsqu'il n'est pas utilisé, gardez le capuchon central du couvercle fermé pour éviter la perte d'humidité.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide incolore saturé sur une lingette.
Couleur Incolore
Odeur Slight solvent odor.
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9-11.5	Liquide
Point de fusion / point de congélation	0 °C / 32 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100.00 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.995-1.045	
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Expected to cause mild irritation based on test data from the OPPTS 870.2400 Acute Eye Irritation Study which resulted in Toxicity Category III.
Contact avec la peau	Non-irritating based on test data from the OPPTS 870.2500 Acute Skin irritation study which resulted in Toxicity Category IV.
Ingestion	Ingestion is unlikely for solid products. This product contains only a small amount of liquid. No adverse effects are expected.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
-----------	---------------------------------

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 35,892.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue 4.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

DL50 par voie orale >5000mg/kg
DL50 par voie cutanée >5000 mg/kg

CL50 par inhalation		>2.6 mg/L/4hr	
Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzyl-C12-18-alkyldimethyl ammonium chlorides 68391-01-5	= 850 mg/kg (Rat)	= 2300 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée No adverse effects expected.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Expected to cause mild eye irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée No adverse effects expected.

Mutagénicité sur les cellules germinales Not expected to cause mutagenic activity.

Cancérogénicité None of the components of this product are listed as a carcinogen or suspected carcinogen by OSHA, IARC, and NTP.

Toxicité pour la reproduction Reproductive harm is not expected from this product.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

DOT

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	8, 146, 173, 335, IB3, T4, TP1, TP29
Désignation	UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III, Polluant marin
Numéro du guide des mesures d'urgence	171

OACI (air)

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	A97, A158, A197
Désignation	UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III

IATA

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Désignation	UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a., 9, III

IMDG

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	Polluant marin
Désignation	UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III, Polluant marin

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Should this product meet EPCRA 311/312 Tier reporting criteria at 40 CFR 370, refer to Section 2 of this SDS for appropriate classifications. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Sodium hydroxide 1310-73-2	X	X	X

Numéro d'homologation des 9480-9

pesticides de l'EPA

Déclaration de l'EPA

Tenir hors de portée des enfants CONSEIL DE PRUDENCE: Dangers pour l'homme et les animaux domestiques. CAUTION: Causes moderate eye irritation. Avoid contact with eyes and clothing. Wash hands thoroughly with soap and water after handling and before eating and drinking, chewing gum, using tobacco or using toilet.

16. Autres informations

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

- Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
- Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
- Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
- EPA (Agence de protection de l'environnement)
- Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
- Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
- Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
- Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
- Base de données de substance dangereuses
- Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCRID)
- Classification SGH - Japon
- Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
- NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
- National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
- National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)
- NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
- Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
- Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
- Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
- Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
- RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)
- Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 01-févr.-2018

Date de révision 28-août-2020

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit

utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique